

# Deux des trois classes fermées

**Faute d'effectifs suffisants, l'école de Plagne n'a plus qu'une seule classe depuis août. Et dès la prochaine rentrée en 2010, l'école du village fera partie de la communauté scolaire Romont/Vaufvelin-Frinvillier. Une intégration qui se fait dans la douleur.**

PHILIPPE OUDOT

Une école, c'est un peu l'âme d'un village. Aujourd'hui, Plagne est en train de perdre la sienne, puisque l'établissement ne compte plus qu'une seule classe à niveaux de 16 élèves. La faute à une baisse régulière de la natalité, qui a condamné deux des trois classes qui existaient encore au printemps dernier. Jusqu'en juillet en effet, l'école comptait 22 élèves répartis entre une classe d'école enfantine, une petite classe (1re à 3e), et une pour les plus grands (4e à 6e).

Depuis la rentrée d'août, les huit plus jeunes écoliers (école enfantine et petite classe) sont en effet scolarisés à Romont. Les deux élèves de 3e ont quant à eux été intégrés dans la classe à degrés, qui va donc de la 3e à la 6e. Comme l'explique Francine Pellaud, inspectrice scolaire pour le 15e arrondissement, ces fermetures étaient inévitables en raison de la baisse constante des effectifs. Selon les prescriptions du canton, l'effectif minimum est de 12 élèves par classe. Question de coûts, bien sûr, mais aussi question de qualité de l'enseignement. «Nous faisons des projections d'effectif sur cinq ans. S'il descend sous le seuil critique une année ou deux, on peut s'en accommoder, mais si la tendance perdure, une fermeture de classe devient inéluctable.»

Le village n'ayant plus les moyens d'avoir sa propre école, l'assemblée municipale a finalement décidé, en juin dernier, de rejoindre la communauté scolaire Romont/Vaufvelin-Frinvillier à partir de 2010. Depuis les années 70, elle s'y était toujours refusée, alors même que l'idée de cette communauté avait été lancée par les autorités de Plagne.

Pour cette année, celles-ci ont donc passé un concordat avec ladite communauté afin d'assurer la scolarisation des huit plus jeunes enfants du village. Depuis la rentrée, un petit bus les conduit donc chaque jour à Romont à l'école enfantine et dans la petite classe de 1re et 2e. Une décision lourde de conséquences pour les six enseignants, dont le directeur Paul Bassin, qui ont tous été licenciés (voir texte ci-contre). A noter que dans la perspective du regroupement à venir, un poste a également été supprimé au sein de



**PLAGNE** Cette année, il ne reste plus qu'une seule classe à degrés multiples au village. A l'image, la classe avec deux de ses enseignants, Paul Bassin (en haut à g.) et Matthieu Bassin (à dr.) (PHILIPPE OUDOT)

la communauté.

Président de la commission scolaire de Plagne, Pascal Rickli regrette évidemment la fermeture des deux classes et ces licenciements, «mais nous ne pouvions pas faire autrement. La commission est en effet l'organe d'engagement du corps enseignant. Or, avec l'intégration de notre école à la communauté scolaire, notre commission sera dissoute. Formellement, nos enseignants doivent donc être licenciés pour pouvoir être réengagés par la nouvelle commission scolaire de la communauté.»

Le problème, c'est qu'avec ces fermetures de classes, personne n'est sûr d'y retrouver un emploi. «C'est vrai qu'il n'y a pas de garantie, mais chacun aura ses chances, car un poste devra être mis au concours pour l'an prochain», indique Michel Cléménçon, président du groupe de pilotage qui a planché sur l'organisation de la nouvelle communauté scolaire.

Effectivement, confirme Dolores Benoit, présidente de l'actuelle communauté, «mais il faudra attendre de voir le nombre de leçons que Berne nous accordera pour lancer la mise au concours». Et de préciser que la nouvelle commission sera nommée en janvier par la nouvelle assemblée des délégués des communes membres.

## ■ Où seront les classes?

S'agissant de l'emplacement des classes, le groupe de pilotage a proposé de laisser les plus petits (école secondaire et 1re et 2e) à Romont, de mettre les élèves de 3e et de 4e à Plagne, et de regrouper à Frinvillier les activités sportives, d'accueil et d'appui. Quant aux élèves de 5e et 6e, ils continueraient d'être scolarisés à Orvin sur la base de la convention qui

lie la communauté scolaire à l'école du village voisin depuis de nombreuses années. Une proposition qui a suscité l'émoi des habitants de Vauffelin-Frinvillier, qui tiennent à garder la classe de 3e et 4e à Frinvillier.

«Inutile de s'énerver et de polémiquer pour le moment, clame Dolores Benoit, car aucune décision n'a été prise puisque ce sera à la future commission de trancher!» Un choix que se fera en janvier prochain en tenant compte des souhaits des uns et des autres, mais aussi de la qualité des infrastructures, de leur vétusté, de la place disponible, ou encore des problèmes de transport des élèves.

Mais avec l'arrivée de Plagne au sein de la communauté, pourquoi ne pas avoir choisi d'y scolariser également les élè-

ves de 5e et 6e plutôt que de les envoyer à Orvin? L'idée a été examinée, mais comme le relève Salomé Schuele, représentante de la commune au sein de la commission scolaire de Plagne, les effectifs auraient été insuffisants pour ouvrir une telle classe. Il aurait fallu y adjoindre les élèves de 4e pour faire une classe à trois degrés, «ce qui aurait été une option malheureuse par rapport à la solution offerte par Orvin».

Des propos que partagent Michel Cléménçon et Dolores Benoit. «Du point de vue pédagogique, scolariser les élèves de 5e et 6e dans des classes à niveaux n'est pas idéal, car c'est la période d'orientation en vue de l'école secondaire, à Bienne. Grâce à cette convention, Orvin nous offre aujourd'hui une classe de 5e et une classe de 6e,

«Inutile de s'énerver et de polémiquer pour le moment, car aucune décision n'a été prise puisque ce sera à la future commission de trancher!»

Dolores Benoit

## Tous les enseignants ont été licenciés

Pour les profs, le fait que Plagne rejoine la communauté scolaire aura été une décision lourde de conséquences. Directeur de l'école où il enseigne depuis 38 ans, Paul Bassin a reçu pendant les vacances d'été sa lettre de licenciement pour la fin de l'année scolaire, comme deux de ses collègues. Les trois autres du jardin d'enfants et de la petite classe avaient déjà reçu leur lettre de congé l'an dernier. Paul Bassin ne cache pas une certaine amertume car avec sa petite équipe, il s'était engagé sans compter pour «son» école tout au long de ces années, multipliant les activités pour les enfants. A tel point que les futurs profs qui venaient en stage à Plagne ne cachaient pas leur admiration pour ce petit établissement qu'ils qualifiaient de modèle. «Aujourd'hui, le ressort est cassé. Nous faisons notre travail, mais le cœur n'y est plus vraiment.»

Certes, les profs étaient au courant des menaces de fermeture de classes, mais ils ont été pour le moins choqués par la manière de procéder, le licenciement étant sec et brutal, et personne n'ayant la moindre garantie de retrouver un poste dans la nouvelle communauté

scolaire. Paul Bassin regrette surtout que les enseignants n'aient pas été associés à la mise en place de toute cette réorganisation, «car on aurait sans doute pu trouver une solution plus favorable à l'emploi. Par exemple en gardant tous les élèves du village dans une classe à degrés allant de la 1re à la 6e.» Il constate au passage que le refus de la fusion des six communes du Bas-Vallion n'a pas arrangé les choses. En tout cas, il regrette que les autorités n'aient pas cherché à prendre les devants il y a quelques années, avant d'en arriver à un point de non-retour, car finalement, ce sont les enseignants qui paient les pots cassés. D'autant que la survie de l'école n'est pas garantie puisque c'est la nouvelle commission scolaire qui décidera dans quels villages les élèves seront scolarisés.

Et d'ajouter qu'en fermant les deux classes, la commune fera certes quelques économies, mais elle devra assumer d'importants coûts en matière de transport scolaire, même si elle peut compter sur des subventions cantonales. En fait, constate-t-il, «l'assemblée communale a signé un chèque en blanc en juin dernier puisqu'elle s'est engagée sans connaître le coût des transports...» /pho